

**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome I (1854)**

Situation : Le village est situé dans le val de Nozeroy, situé lui-même dans celui de Mièges. Village calme et agréable dont le nom provient d'une ancienne mare au centre du village où les canards colverts plongeaient en billant du cul et étaient vulgairement appelés « billeculs ».

Village de l'arrondissement de Poligny ; canton, perception, bureau de poste et paroisse de Nozeroy ; à 4 km de Nozeroy, 35 km de Poligny, 39 km d'Arbois et 53 km de Lons-le-Saunier. Altitude 870 m.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Trébief, à la Favière, à Arsure-Arsurette et à la Latette.

Communes limitrophes : au nord Rix ; au sud Gillois, Arsure-Arsurette et Fraroz ; à l'est Rix, Fraroz et Arsure-Arsurette, et à l'ouest Rix, La Favière et Gillois.

Les maisons, généralement groupées, sont presque toutes composées d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, construites en pierre et couvertes en tavaillons. Les portes des écuries et des granges s'ouvrent seules sur la rue ; l'entrée des habitations, ouverte sur les côtés, et masquée par un mur, donne un aspect singulier à ce village. On dirait que les animaux en sont les seuls hôtes.

Population : en 1790 : 150 habitants ; en 1846, 176 ; en 1851, 189, dont 82 hommes et 107 femmes ; 35 maisons ; 35 ménages. On n'émigre pas. En 2002 : 35 habitants.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1793.
Vocabulaire : Saint-Germain. Paroisse de Mièges.

Série communale à la mairie. La série du Greffe de Billecul a reçu les cotes 3 E 1939 à 1943, 3 E 3638, 3 E 8699. Tables décennales : 3 E 1273 à 1281.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 118-119, 5 Mi 1200, 5 Mi 15-16 et 5 Mi 1184.

Cadastre : exécuté en 1814 : 442 Ha divisé en 700 parcelles que possèdent 88 propriétaires, dont 50 forains ; 291 Ha 81 a en terres labourables, 97 Ha 80 a en pâtures, 29 Ha 68 a en prés, 8 Ha 78 a en broussailles, 7 Ha 45 a en bois taillis, 1 Ha 7 a en sol des maisons et cours, 14 a en friches, 5 a en murgers.

Le sol, d'une grande fertilité, produit du blé, du seigle, de l'orge, de l'avoine, des pommes de terre, de la navette, des légumes secs, des betteraves, du lin, du chanvre, des foin, des fourrages artificiels.

On n'importe que le vin ; les céréales récoltées suffisent aux besoins des habitants, qui fréquentent habituellement les marchés de Champagnole, de Saint-Laurent et de Morez. Le seul patentable est un cordonnier.



On élève dans la commune des chevaux, des bêtes à cornes et des volailles. 30 ruches d'abeilles. On trouve sur le territoire, des tourbières non exploitées dans la contrée dite Prés-de-la-Grange, des sablières de première qualité, des carrières exploitées de pierre à bâtir, de taille et à chaux.

En 2002, l'activité est agricole avec 4 exploitations, dont le GAEC des Clochettes qui organise la visite commentée de son exploitation en hiver. Trois gîtes ruraux et des chambres d'hôtes accueillent les vacanciers.

On remarquera de beaux tilleuls centenaires en bordure de la route d'Arsure-Arsurette.

Biens communaux : une maison commune insuffisante contenant le logement de l'instituteur, la salle d'étude, fréquentée en hiver par 13 garçons et 12 filles ; une fontaine en mauvais état, 2 puits communaux et 97 Ha 54 a de pâtures.

NOTICE HISTORIQUE

Billecul dépendait en toute justice de la seigneurie de Nozeroy et de la paroisse de Mièges.

Le pays connu sous le nom de Val de Mièges a eu, pendant plusieurs siècles, sa vie propre, sa constitution régulière, ses institutions, ses règlements, ses coutumes. Il n'est pas possible d'isoler l'histoire d'un de ses villages. Par un acte daté au château de Nozeroy, le 20 juillet

1372, Hugues de Chalon, sire d'Arlay, déclara qu'à l'avenir ses sujets seraient affranchis envers ses forestiers de toutes redevances en blé, fromages, corvées ; qu'ils pourraient couper du bois dans ses bois de Ban, situés entre le Grandvaux et Château-Vilain, pour tous leurs besoins et même pour en mener vendre où ils voudraient ; qu'ils pourraient les défricher en y mettant le feu, pour les convertir en terres ou en prés. Cette concession fut faite moyennant la somme de 200 florins, qui furent payés de suite, et une redevance annuelle de 80 livres.

Un climat du territoire est appelé aux Batailles, et l'autre à la Loye ; c'est en ce dernier lieu qu'étaient relégués les pestiférés pendant l'épidémie qui régna dans ces contrées en 1633.

Biographie : Ce village a vu naître le 30 août 1702, Claude-François du Tronchet, connu sous le nom de Jean-Baptiste de Bourgogne, ou Jean-Baptiste de Mièges, mort à Naples le 22 mars 1726. Il était ministre provincial du couvent de Saint-Bonaventure de Rome. Les nombreux miracles opérés par son intercession pendant sa vie, et surtout après sa mort, ont donné lieu à une instruction pour sa canonisation. Déclaré vénérable par le pape Benoît XV le 6 janvier 1916, un oratoire lui est dédié, face à la mairie. L'annuaire du Jura de 1847 contient l'analyse d'une relation de ces miracles écrite par le frère Anselme.